

RENONCIATION

ÉTAT DE SANTÉ

Renonciation d'athlète amateur

En contrepartie de l'acceptation de mon inscription à la **balade en vélo du 24 août 2024**, y compris toute activité précédant ou suivant cet évènement, de mon plein gré et sans contrainte, JE, PAR LES PRÉSENTES, LIBÈRE, ABANDONNE, DÉCHARGE, INDEMNISE POUR TOUJOURS et tiens franc de tout préjudice la personne ou tout autres personnes, et ses directeurs, administrateurs, membres, employés, bénévoles, représentants, participants, agents et commanditaires respectifs et toutes autres associations, organismes d'accréditation et sociétés de commandite et leurs directeurs, administrateurs, membres, employés, agents, entrepreneurs et représentants respectifs, et tous leurs autres successeurs et ayants droit (les "renonciataires"), de toute réclamation, demande, dommages, coûts, dépenses, actions et causes d'action, en droit ou en équité, en matière de mort, blessure, perte ou dommage à la personne ou à la propriété quelle qu'en soit la cause (y compris, sans limitation, par la négligence ou l'omission des renonciataires), découlant de ma participation auxdites épreuves ou à ladite épreuve ou d'une quelconque façon reliée à cette participation. JE RECONNAIS que la participation dans ladite (lesdites) épreuve(s) comporte des risques inhérents et JE GARANTIS que je suis physiquement apte à participer à cette(ces) épreuve(s). JE RECONNAIS que mon image puisse être filmée ou photographiée pendant la/les épreuve(s) et JE CONSENS à l'utilisation sans compensation de mon nom, de mes résultats, de ma catégorie d'âge et de mon image provenant de la/des épreuve(s) sous toutes les formes dans des émissions, des journaux, des brochures, du matériel de promotion et autres médias. J'ACCEPTÉ que l'intention de cette renonciation soit aussi large et inclusive qu'il est permis par les lois du QUÉBEC et qu'elle soit régie et interprétée selon les lois du QUÉBEC et que, si toute portion de la présente renonciation est tenue pour invalide par tout tribunal de juridiction compétente, l'invalidité de telle portion n'affectera pas autrement les dispositions restantes, qui continueront d'avoir leur force juridique et leur effet complets. JE CONFIRME que j'ai lu et compris cette renonciation avant de signer et je consens à ce qu'elle lie mes héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit.